



## Années de jeunesse et vie familiale de Moses Hart

Raymond Douville, M.S.R.C.

Number 23, 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079963ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079963ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Douville, R. (1958). Années de jeunesse et vie familiale de Moses Hart. *Les Cahiers des Dix*, (23), 195–216. <https://doi.org/10.7202/1079963ar>

# Années de jeunesse et vie familiale de Moses Hart

Par RAYMOND DOUVILLE, M.S.R.C.

L'histoire de la famille Hart dépasse largement les limites de la chronique locale ou régionale. Ces commerçants de génie ont rayonné partout et non seulement à Trois-Rivières, comme le laissait entendre John Lambert, dans son récit de voyage de 1808 : « The Family of Harts carry on nearly all the business that is transacted in the town ». On trouve leurs noms parmi les fournisseurs des armées anglaise et américaine lors de la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis, et on les retrace à nouveau, besognant de la même façon, au cours de la guerre de 1812, et observant prudemment, de loin, les péripéties de la révolution de 1837.

Ce qui ne les empêchait pas, pendant ce temps, d'intensifier le commerce des exportateurs et des marchands britanniques avec cette nouvelle colonie anglaise qu'était le Canada. De nombreuses firmes doivent aux Hart d'avoir trouvé de nouveaux débouchés en Amérique : Bainbridge & Brown, de Londres; Robert et George Benn, de Liverpool; Thomas Brass & Son, de Londres; William Briscoe, de Wolverhampton; George Briscoe, de Stourbridge; William Buck Cripps, de Liverpool; Elan, Granger & Co., de Leeds, en Ecosse, et combien d'autres qui envoyaient à pleins bateaux leurs marchandises en Canada, où la famille Hart, grâce à ses ramifications vigoureuses, avait trouvé des clients de choix pour leur commerce.

De leur côté, les Hart s'étaient emparés du monopole de l'exportation, et avaient établi à maints endroits stratégiques des comptoirs de traite vite devenus prospères.<sup>1</sup>

Un peu partout, dans le Bas-Canada, ils ont pendant plusieurs décades possédé plus de seigneuries et de terres que quiconque. Ils ont eu

---

<sup>1</sup>. En mars et avril 1807, par exemple, les Hart expédiaient à la compagnie Ridsdale, Hamilton & Coltman, négociants de Londres « Ashes, L 120, 12, 4; Essence of Spruce, L 137, 17, 3; Peltries L 140, 78, 3 ».

des intérêts non seulement dans les seigneuries de la région trifluvienne, mais aussi dans les régions de Nicolet et de Québec, et à un moment donné, ils se sont intéressés à l'achat de la seigneurie de Mingan, pour la moitié de laquelle ils étaient prêts à verser comptant la somme de 2,500 livres.

Dans une lettre datée du 25 mai 1802, et adressée à des commerçants de Londres, Willet & Ansley, les Hart écrivent qu'ils ont entendu dire que les biens des Jésuites au Canada avaient été donnés au général Amherst, et que les héritiers de ce dernier désirent s'en débarrasser. Les Hart sont disposés à payer 8,000 livres comptant, et à verser 800 livres de commission aux agents de change.

L'étendue de leur fortune aussi bien que leur goût du risque et leur flair financier leur permettaient d'acquérir tout ce qui était à vendre et présentait quelque intérêt pour eux. Ainsi leur nom a été attaché à des terres dans pas moins de quarante endroits différents, et particulièrement dans les Cantons de l'Est, ayant vite appris à exploiter la générosité des conquérants dans l'octroi de concessions dans ces régions.

Il n'est pas exagéré de dire qu'au début du siècle dernier les Hart étaient véritablement une institution nationale, en ce sens qu'on les rencontrait partout. Ils trouvèrent moyen de s'infiltrer dans les endroits les plus divers, de même qu'ils se sont intéressés à tous les domaines de l'industrie, du commerce et de la finance.

L'histoire de leur vie et le récit de leurs diverses entreprises dépassent donc, et de beaucoup, les cadres de la simple chronique locale.

\* \* \*

Aaron Hart, comme on le sait, eut quatre fils qui continuèrent, chacun à sa façon, son oeuvre d'expansion commerciale.

A trois d'entre eux, la réussite en affaires ne semble pas avoir tourné la tête. Ezekiel fut député de Trois-Rivières. Il fut même le premier député juif au Canada, et les Trifluyiens l'avaient en haute estime. Benjamin et Alexandre allèrent tenter fortune à Montréal, et y réussirent. Benjamin a été une des figures dominantes de la communauté juive de la Métropole et joua un rôle de premier plan pendant les troubles de 1837, puisqu'il était à cette époque juge de paix.

Quant à Moses, qui fera le sujet de ce travail, son tempérament fougueux, son manque de scrupules et son cynisme ne lui ont pas permis, hélas! de donner toute sa mesure, et pendant plusieurs années ses

défauts et ses excentricités ont entouré le nom des Hart d'un discrédit qui ne rendait pas justice à la réelle valeur de cette famille.

Dans un article du *Cahier des Dix* en 1952, j'ai brièvement esquissé la figure d'un Moses Hart arriviste, qui se croyait de taille à diriger les destinées du pays, en multipliant ses conseils à ceux qui en étaient les chefs, et qui se croyait aussi un nouveau Mahomet, un nouveau Confusius, en tentant de fonder une religion universelle.

Mais on est en droit de se demander : A part cela, qui était-il ? Un homme de cette trempe ne peut avoir eu la vie normale du commun des mortels.

Ce sont quelques aspects de cette vie de tous les jours que nous avons l'intention de relater dans les pages qui suivent. Ce n'est pas notre faute si certains épisodes de son existence mouvementée prennent l'allure d'un article à sensation. Ils prouveront seulement une fois de plus que l'histoire est plus fertile que le roman en scènes apparemment invraisemblables.

\* \* \*

Moses Hart naquit à Trois-Rivières le 10 du mois de Heshvan de l'an du monde 5529, soit, en langage chrétien, le 26 novembre 1768. Il était le premier enfant né de l'union d'Aaron Hart et de Dorothee Judah, mariés le 2 février précédent à Londres, où Aaron était allé chercher femme, après avoir, en moins d'une décade, solidement établi à Trois-Rivières les bases de son commerce et de sa fortune.

#### *Années d'études et de jeunesse*

Nous possédons peu de documents sur les années de jeunesse de Moses Hart et celles de ses frères. La correspondance échangée entre son père et des amis de New-York<sup>2</sup> nous apprend que c'est dans cette ville américaine que fut envoyé Moses, après un stage à Albany. La colonie juive de Montréal était à cette époque fort restreinte. Celle de New-York était nombreuse et florissante. Une lettre d'Aaron à Eleazar Levy, ce dernier résidant à New-York, nous informe que le commerçant trifluvien avait envoyé ses fils Moses et Ezekiel étudier à Albany où demeurait à cette époque Henry Hart, frère d'Aaron. Cette lettre nous apprend aussi que Moses avait mauvaise tête. Sans demander la permission à son père,

<sup>2</sup>. Archives du Séminaire de Trois-Rivières, dossier Hart, classé et catalogué par Hervé Blron. — Jacob Rader Marcus, *Early American Jewry*, Philadelphie, 1951.

il s'est rendu à New-York et y a entraîné Ezekiel. Tout de suite Ezekiel Levy en informe Aaron, qui répond en remerciant son ami d'avoir l'oeil sur Moses : « I dont know a person on earth that could have given me so much happiness to have advised them (Moses et Ezekiel) in their education as you ».

Cet Eleazar Levy sera toujours pour Aaron le meilleur des amis. En 1794, Aaron croit déceler chez son troisième fils, Benjamin, des dispositions pour l'étude de la médecine. Il veut l'envoyer étudier à New-York, mais Levy, par sa lettre du 4 juin, lui conseille sagement de lui faire d'abord apprendre le latin, et pour cela, il est préférable de le diriger soit à Montréal, ou mieux encore au Séminaire de Québec. Dans la même lettre, Lévy demande à son ami trifluvien pourquoi il a tenu à envoyer ses deux aînés étudier à New-York, alors qu'il aurait pu leur faire donner une meilleure éducation dans les écoles de son pays.

On croit sentir dans cette correspondance échangée entre les deux amis que le succès en affaires a un peu étourdi Aaron Hart. En envoyant ses fils étudier à New-York, il veut éblouir. La sagesse éclairée d'Eleazar Levy n'a pas trop de difficultés toutefois à le détourner de la manie des grands, car l'éducation ainsi envisagée coûte cher.

A quinze et seize ans, Moses et Ezekiel commencent l'apprentissage du commerce. En 1786, Moses est toujours aux Etats-Unis, à New-York ou à Philadelphie, mais il s'occupe des intérêts de son père, qui lui envoie des lettres qu'il est assez difficile de déchiffrer, écrites partie en mauvais anglais savoureux, partie en hébreu, et dans lesquelles Aaron entremêle les sentiments et les affaires. « You will say, écrit-il, as litle as passable about your Bussiniss to any of the Jues in New York nore to your Unkils ». Puis, en post-scriptum, il ajoute : « My compliments to Mr Haym Levy, all the Meyers, Uriah Handriks, all the Gomez, and Judahes, Eleazar Levy, and all my old achoentence, Manuel and Myer Myers . . . »

Nous pouvons suivre Moses Hart au cours de ce voyage de 1786 aux Etats-Unis, car il a écrit une sorte de journal de voyage et, sur les conseils de son père, tenu avec précision un état de ses dépenses.

Le voyage devait durer deux mois au plus, car Aaron désirait que son fils revienne à Trois-Rivières pour célébrer la fête de Pâques, la *Pesah*, dans sa famille. « You will sett of, lui avait écrit son père, if noting of pertickeler bussiness keeps you, as soon as the haledayes are over, even if a sloop is going up to Albany the last day of Passover ». Mais Moses trouvait le temps bon, loin de l'autorité paternelle, et c'est à New-

York qu'il passa les jours sacrés de la grande fête juive. Non pas dans les synagogues, mais dans les théâtres, car il nous apprend qu'il alla voir les pièces à l'affiche, dont les titres n'ont rien de mystique : « *The Provoked Husband* » et « *She Stoops to Conquer* ». Ce ne fut qu'à la fin d'avril que Moses reprit le chemin du retour, après avoir réussi à emprunter un peu d'argent à son oncle d'Albany, Henry Hart. D'après ce que nous apprend son journal de voyage, les tailleurs, les barbiers, les théâtres, sans oublier les généreux pourboires aux serveuses d'hôtel, avaient pratiquement épuisé l'allocation paternelle du départ de Trois-Rivières.

Nous trouvons trace d'un autre voyage de Moses à New-York en 1793, alors que ses deux frères Benjamin et Alexandre s'y trouvent aux études, pour se perfectionner dans la langue anglaise. Moses rapporte à son père que les deux jeunes étudiants ne font pas beaucoup de progrès. A la suite de ce rapport, Aaron demande assistance à son ami Uriah Judah : « J'apprends, lui écrit-il, que vous devez aller à New-York sous peu. Tâchez de voir mes deux fils, et si ce qu'on me rapporte est vrai, faites les démarches nécessaires pour qu'ils changent de professeur, si leurs insuccès dépendent de ceux qu'ils ont présentement ». Mais l'oncle Uriah Judah n'a pas beaucoup d'influence sur les deux jeunes écervelés, et une fois de plus c'est le vieil ami Eleazar Levy qui vint apaiser du baume de sa sagesse les appréhensions paternelles. C'est de cette époque que date la lettre que Levy écrivait de New-York à Aaron Hart, que nous avons déjà signalée<sup>3</sup> et qu'il n'est peut-être pas inutile de citer ici en son entier, car elle dépeint admirablement bien l'excellent homme qu'était Eleazar Levy, certainement une des plus lucides intelligences de la colonie juive de l'Amérique à l'époque :

« New York, June 4th, 1794.

« Mr Aaron Hart,

« Dear Sir,

« I am favor'd with yours of 29th April regarding your son Benj. If you intend him for a doctor, he should have the Latin language in some degree of perfection. Therefore not a day should be lost to put him to a Latin School and that can be done under your own eyes at Montreal or Quebec Seminary, tho' I believe his cousin, Bernard Judah, is to be a doctor without Latin. He is with Doctor Bard where he is

<sup>3</sup>. *Aaron Hart*, récit historique, Trois-Rivières, 1938, p. 109. Le texte de la lettre est au dossier Hart, Archives du Séminaire de Trois-Rivières. Il a été publié par M. Marcus, dans son ouvrage *Early American Jewry*, pp. 282-283.

fully employ'd in carry'g out medecines, and he has an uncle who, if you will believe what some of his good family say, he was eminent in his profession in England. Inclosed is one of his advertisem'ts.

« All over this continent a practitioner, of what is called a D'r, is included an apothecary, a surgeon, and physician. This can be learn'd in N. York, Philadelphia, etc., and can be learned equally as well in Quebec or Montreal where there are equal as good practitioners as here. You will be at less expence, and he be under the superintendence of his parents and family, and that he stands much in need of.

« I neither knew your intention and for what purpose the boys were sent here, but as you say in your last letter, for them to learn to be good Yehudim (Juifs). Mr. Uriah Judah's family was not so well suited for that purpose as that was your object. Yourself and family and Moses who placed them there know more than I do, tho' I have heard from a person of veracity a true description of the Jews at Montreal.

« I wish you could come to New York this summer as it is said you had some inclination thereto. I will come a considerable part of the way to meet you, and at N. York my house and every thing therein will be as yours. You need be at no other expence than your pocket money and of y'r journey, nay shall be glad if you will spend the winter with me.

« I think you can easily come now as your two sons are grown up and in business, and there is no great business doing in the winter.

« It is unnecessary troubling you with any Congregation news or a description of people here, your sons having been so recently here and at Philadelphia.

« Wishing happiness to yourself, wife, and family, I am,

« Truly and sincerely your friend,

« Eleazar Levy. »

Aaron Hart pouvait-il dédaigner les bienveillants conseils de son vieil ami ? Les deux étudiants revinrent au Canada. En 1796, nous retrouvons Benjamin dans un collège de Montréal, mais il est de plus en plus indiscipliné. Le 11 janvier, il écrit à Moses, stationné à William-Henry : « If so please, come up as soon as possible. I shall expect you Wednesday, being tiard (sic) of staying here ». Sans doute Moses a-t-il donné à son père des nouvelles peu rassurantes au sujet de Benjamin, car Aaron lui écrit à William-Henry le 18 janvier, et lui demande de se rendre exprès à Montréal pour voir Benjamin et le réprimander de sa

part. Si Benjamin ne veut pas étudier, écrivait-il, qu'il s'arrange seul. À travers les lignes de sa cahoteuse missive, on sent bouillonner sa colère; il est exaspéré : « I am sick of this Bussiness, let him have his own way, for he will not be as well of at the end of six years as he is now . . . »

\* \* \*

C'est en 1792 qu'Aaron avait confié à Moses la charge d'un magasin et d'un comptoir de fourrures à Sorel. Moses y restera cinq ans, et y établira un commerce florissant, toujours sous la direction de son père, qui lui écrit souvent, lui indiquant le cours actuel du marché, lui adressant des conseils sur l'achat des fourrures, du rhum, du vin et du café.

William-Henry abritait à cette époque un fort groupe d'immigrants besogneux et de loyalistes qui s'étaient fait octroyer gratuitement des terres. On retrace parmi eux des noms qui feront leur marque dans l'histoire canadienne : Joseph Frobisher, John Askquith, Robert Lester, John Antrobus, Johan Daniel d'Orge, Daniel Lighthouse, Garret Miller, James Lee, James Sutherland, etc. Tous ces immigrants sont encore pauvres; ils s'approvisionnent à crédit au magasin de Moses Hart qui, pourtant, envie leur situation. Ils ont pu obtenir, eux, une concession gratuite de terre, à titre d'immigrés. Pourquoi les habitants du pays ne pourraient-ils obtenir les mêmes privilèges ? En 1793, il groupe six associés et adresse à lord Dorchester une demande d'octroi de terrains dans les limites de William-Henry. On lui refuse. Nouvelle tentative infructueuse quelques mois plus tard. Le 2 mai 1795, le rapport du comité est dit « suspendu », et le 10 juin, refus définitif : « The Tract prayed for by Mr Hart and Associates appears by the plan in the possession of the Lord Committee to have been reserved for Emigrants expected from Europe ».

Nous ignorons si c'est à la suite de ce désagrément, mais quelques mois plus tard Moses quitte William-Henry et revient s'établir à Trois-Rivières. Au cours de 1796, il s'occupe activement de recouvrer les sommes dues à son père par le gouvernement des Etats-Unis, et accomplit dans ce but plusieurs voyages qui restèrent infructueux. Finalement, il abandonne la partie, en confiant à un procureur américain, Ralph Mather, de Philadelphie, le soin de poursuivre les démarches pour obtenir le paiement de cette dette de guerre, laquelle d'ailleurs ne fut jamais acquittée.

Moses a vingt-huit ans. Depuis bientôt dix ans, son père s'est acharné, avec patience et courage, à lui inculquer le sens du commerce et des responsabilités. S'est-il enfin assagi ? C'est ce que nous allons voir.



*Vie familiale*

En 1799, Moses épousa sa cousine germaine, Sarah Judah, fille d'Uriah Judah, qui avait été protonotaire à Trois-Rivières vers 1768, puis était allé s'établir à Verchères, où il s'était lancé, sans toutefois s'enrichir, dans le commerce et les affaires. Uriah Judah était le beau-frère d'Aaron Hart. Ils s'étaient entr'aïdés lors des années difficiles des débuts et étaient restés bons amis.

Le 5 février 1798, Uriah écrivait à Aaron pour se plaindre de rumeurs parvenues à ses oreilles et qui laissaient entendre que Hart aurait mis en doute la solvabilité du billet promissoire qu'il lui avait signé. Judah nie avec énergie. Cette calomnie n'a pu être lancée que par Moses, pour étouffer les plaintes que la famille Judah avait dû formuler contre son comportement. La lettre d'Uriah Judah est touchante par sa franchise et sa simplicité. Il s'excuse une fois de plus de n'avoir pu se rendre au mariage de la fille d'Aaron avec Bernard Judah, parce qu'il était trop pauvre pour s'habiller convenablement et défrayer le coût du voyage. Il rappelle tout ce qu'il a fait pour la famille Hart, les sacrifices qu'il s'est imposé pour conserver son amitié. Enfin, tout est de la faute de Moses, qui cherche constamment à semer la discorde entre les deux familles.

Cet incident se passait un an avant le mariage. Le temps, au lieu d'aplanir les difficultés entre le futur gendre et son beau-père, les empira. Le 27 mars 1799, Uriah s'adresse à la fois à Aaron Hart et à sa soeur Dorothee, lettre dans laquelle on sent passer toute son indignation de père et d'honnête homme : « En janvier dernier, écrivait-il, votre fils Moses s'est rendu ici à Verchères, pour entamer de nouveaux pourparlers concernant son mariage avec Sarah. Je l'ai informé que je ne consentirais à ce mariage que s'il me présentait un certificat signé de sa propre main et légalisant son mariage. Il refusa. J'ai aussi exigé que le mariage ait lieu avec votre consentement et que vous soyez présents. Il ne s'est pas opposé à cette démarche. Je n'ai plus entendu parler de lui jusqu'à la veille de la Fête de Purim, alors qu'il vint chez moi avec un contrat rédigé de sa propre main, contrat de mariage qui ne contenait aucun mot d'amour ni d'affection, comme on s'attend d'en trouver dans des contrats semblables. Au contraire, le contrat spécifiait que si Moses venait à rompre le mariage, il donnerait à son épouse la somme de 150 livres, et se réservait par la suite le droit de vivre comme il l'entendrait. Et le père indigné de conclure : « This contract I kept to show it to the world if necessary. In short he wants her at the price of a good negro wench ! . . . »

Continuant ses doléances dans une autre lettre, Uriah Judah laisse entendre que Moses a écrit à sa fille pour lui demander de désertier le foyer paternel et de le rejoindre, soit à Berthier, soit à Rivière-du-Loup (Louisville). Et il termine en spécifiant qu'il se verra dans l'obligation de traduire Moses devant les tribunaux, s'il continue à fomenter la division dans sa famille.

Il semble toutefois que les difficultés s'aplanissent, car pas plus tard que le 10 avril suivant, le notaire Badeaux rédigeait le contrat de mariage, et on y trouve la signature d'Uriah Judah. Moses continua toutefois à s'acharner à son beau-père, à qui il avançait des sommes d'argent pour les lui réclamer ensuite dans des moments de gêne. Le 28 janvier 1805, Uriah répond en ces termes à une demande de paiement de dette de son gendre : «As to your threat of suing me for the old debt having nothing to satisfy you with but a few old chairs and tables with two beds . . . But probably you want my body also, which I am ready to surrender that you may have every satisfaction . . . »

A cette époque, Moses s'accommodait encore tant bien que mal de la vie conjugale, d'autant mieux que sur trois enfants que Sarah lui avait donnés en cinq ans de mariage, deux, dont l'aîné, étaient des garçons. En 1806, le 4 octobre, à la veille d'un voyage, il mit ordre à ses affaires et rédigea son testament. Il légua à son épouse ses biens meubles, son ménage, ses livres, ses voitures, ses animaux, et en plus 90 livres de rente par année, sa vie durant ou jusqu'à son second mariage. A son fils aîné Areli Blake, il légua sa part des fiefs et seigneuries appartenant à sa famille,<sup>4</sup> et ses autres biens meubles étaient partagés entre Areli Blake, Orobio et Louisa-Howard, ses deux fils ayant le double de Louisa. Enfin, il légua au curé de la paroisse de Trois-Rivières la somme de cinquante livres, lesquelles, placées à rente, serviraient à acheter du pain aux pauvres le premier janvier de chaque année, « en leur faisant connaître, spécifiait-il, de qui leur vient la charité».<sup>5</sup> Il nommait comme exécuteurs testamentaires son cousin de Berthier, Judah Joseph, sa mère, et Charles Blake, négociant de Montréal.

Mais ce testament, comme bien d'autres d'ailleurs qu'il prépara au cours de sa vie, ne servit pas. Il l'avait d'ailleurs rédigé bien plus pour la stabilisation de ses affaires que par affection familiale. Car déjà, à cette époque, commençait le drame qui allait gâcher sa vie et celle des siens.

Le 14 septembre 1807, Sarah demandait à la Cour une séparation

4. Il s'agissait des fiefs de Ste-Marguerite, Marquisat du Sablé et Vieux-Pont.

5. Greffe A. Badeaux (Archives du Palais de Justice de Trois-Rivières).

de corps, en des termes qui n'étaient pas tendres pour l'infidèle époux. Un accord fut conclu, permettant à la jeune épouse de retourner chez son père, qui depuis un an était revenu à Trois-Rivières, et Moses s'engageait à lui verser une pension alimentaire de quatre livres trois chelins par mois. Mais Sarah se lassa de cette vie anormale, et fit savoir à son mari qu'elle était prête, sous certaines conditions bien naturelles, à retourner vivre avec lui : « Dear Moses, lui écrivait-elle trois mois après la séparation, if you will send your two women and child away, I will go and live with you as my family expects . . . » Et dans une autre lettre : « I understand your two women are going away; if you will agree to my going back to live with you, you can come here and we will settle it . . . » Et elle termine en disant que Louisa est malade et demande sans cesse à sa mère de retourner vivre avec son père.

La vie commune recommença, et pendant cinq ans il semble que Sarah habita avec son mari. Puis elle retourna vivre chez son père avec sa fille Louisa-Howard. En 1814, elle enregistra une autre demande de séparation de corps, en des termes plus précis cette fois. Sa déclaration, confirmée par les dépositions de deux servantes, énumère les mauvais traitements que lui infligeait son mari, la vie déréglée de ce dernier et le scandale causé. La lecture de ces déclarations n'a rien de bien édifiant. Résumons-en une, et faisons grâce du reste à nos lecteurs.

Une des servantes, Marie Leblanc, âgée de vingt-trois ans, vint déclarer en Cour que le défendeur tenait une conduite fort mauvaise envers son épouse, et cherchait par toutes les occasions possibles à lui faire de la peine; qu'il tenait contre elle les propos les plus honteux, en présence des domestiques et des enfants; qu'il a même été jusqu'à frapper son épouse en présence de la dépositante. Une fois entr'autres, la demandresse ayant demandé du sucre blanc à son mari, en disant qu'elle était malade, il saisit le sucrier de grès et le lui jeta à la tête. Il répéta le même geste avec un pot à lait. Il allait ensuite lui lancer une théière pleine d'eau bouillante au visage, s'il n'en eut été empêché par un domestique présent. C'est alors que le défendeur dit à la servante qu'il ne regardait en rien d'enlever la vie à son épouse, et que pour les Juifs les femmes ne comptent pour rien.

Les autres dépositions confirmèrent ces dires de Marie Leblanc.

Comme toutes les affaires de Cour, celle-ci traîna en longueur. Après deux ans, soit le 15 mars 1816, les juges Kerr, Bowen et Bédard, de la Cour du Banc du Roi, accordaient à Sarah une pension annuelle de trois cents livres. Le 29 mars suivant, un autre jugement accordait la sépa-

ration de corps et de biens, mais avant de fixer le montant définitif de la pension, les juges ordonnaient « de faire preuve de l'état des finances du demandeur, pour ensuite ordonner ce que de raison ».

Cette malheureuse affaire fit du bruit dans la petite ville bourgeoise d'à peine 1,500 âmes. Et plusieurs années s'écoulèrent avant que Moses puisse reprendre sur ses concitoyens l'ascendant qu'avait connu son père, et que son frère Ezekiel cherchait à conserver, en s'intéressant à la politique. C'est au cours de ces années de démêlés conjugaux que Moses fonda sa religion moderne, dont nous avons déjà parlé.<sup>6</sup>

L'épouse de Moses Hart se retira définitivement chez son père et y vécut une existence de maladie et de chagrin. Elle mourut enfin le 4 novembre 1826, pendant que Moses était en voyage à Québec. Ce fut Ezekiel qui écrivit à ce dernier pour lui apprendre la mort de son épouse : « I am sorry to give you the melancholy account of the premature death of your poor Sally. It appears she was not well all day yesterday with pains in her bowels, and previous to my arrival which was about twelve o'clock . . . On receipt of this I hope you will leave Quebec . . . » Le 19 novembre, Moses, de retour à Trois-Rivières, recevait de sa mère, — avec laquelle il était brouillé sur des questions d'affaires et qui n'avait pas mis les pieds chez lui depuis son divorce — une touchante lettre de sympathie toute imprégnée d'une sorte de souffle biblique : « No words can express the misery we were all plunged into to hear of the almost sudden death of poor Sally. The Almighty gives you fortitude to bear this second stroke<sup>7</sup> of his divine with resignation. What can I say on such a melancholy occasion; poor Areli and Louisa what they must feel. They were both attached to their poor parents ! Their lost is great in extreme. You ought to be forever thankfull that you were spared seing her in her last and excrusiating agony. I can write no more. What a dreadfull lesson ! »

\* \* \*

Même en admettant que les allégations formulées par Sarah Judah dans ses poursuites judiciaires étaient quelque peu exagérées, comme il arrive toujours dans des réquisitoires de ce genre, il ne faudrait pas croire que la conduite de Moses à cette époque était à l'abri de tout reproche. Les bribes de documents qui nous restent de cet aspect de sa vie nous

6. *Les Cahiers des Dix*, No 17, 1952, pp. 137-151.

7. Son fils Orobio, âgé de 20 ans, était décédé le 2 janvier 1825, victime d'un accident de voiture. *La Gazette de Québec*, 13 janvier 1825.

montrent un Moses Hart jouisseur et semant ici et là, au hasard de ses voyages et de ses fréquentations, des enfants naturels.

Vers 1820, un enfant dont Moses avait reconnu la paternité et qui avait nom Suzan fut laissée en soin à un nommé Horace Hunt, de St. Albans, Vermont. Le 24 janvier 1821, Hunt écrivait que « Suzan is in great want of some thing which is cloth, some linens and 1 pr. of shoes ». En octobre et novembre suivant, Hunt écrit encore des lettres désespérées, et va même jusqu'aux menaces : « If I have no news from you soon, I shall call in a very different Manner ». Moses répond enfin, par une lettre datée de La Prairie. Comme il a fait une chute de cheval, il ne peut bouger. Il n'envoie rien de ce que Hunt lui demande, mais lui ordonne ce qui suit : « Please to tell Suzan that if ever she sees her mother not to pay any attention to her or go with her, as she is a great *lyar* and bad woman. You will please not allow her to take her or interrupt her schooling. I am told she is trolling the States ». Le 21 avril, Hunt avertit Moses qu'il doit partir en voyage et de venir chercher Suzan. Si toutefois sa chute le fait encore souffrir, qu'il envoie au moins des vêtements et aussi de l'argent pour payer le voyage de l'enfant. Moses, toujours à La Prairie, envoie un messenger porter à Suzan « a gown and a pair of stockings ». Il informe Hunt qu'il est encore souffrant et qu'il ne pourra aller lui-même à St. Albans avant la fin de mai. Mais il retourne à Trois-Rivières sans tenir sa promesse, et Hunt le harcèle encore de lettres et de menaces, lui réclamant quarante-cinq dollars pour logement, nourriture, école. Nous ignorons ce qu'il advint par la suite de cette petite Suzan. Il est probable qu'il s'en désintéressa, comme il le fit pour bien d'autres de ses « victimes ». Il reste à ce sujet des lettres navrantes dans leur sincérité.

Une Québécoise lui écrit, le 29 février 1816 : « Mon Sieur, j'ai appris que vous aitié pour partir de l'an droit, j'esper que vous nou bliré pas vos chers petits enfan quoique vous aves sut dire qui naitai pas avous, vous savé mieu que sela, car vous les avé toujour regardé comme un père qui aimait et moi comme le mien ossi. Jesperre que vous noraiz pas la durté de les an bandonné comme des orfelins. Lon dit quil ont un père qui a tan donneur et tant de richesse, jesper que vous leur donneré une petite reconoissance de père ». De la même veine est ce billet d'une jeune fille de la région trifluvienne : « Mon sieur art, je vous assavoir de mes nouvelles et ceux de votre garson, il est bien malade, je vous prie bien de lui envoyer des soullier et de la fleur de soufre et du sucre pour lui faire prendre et je suis seule. Je vous prie de m'en voyer de largent par

le porteur et puis je vous prit bien de m'envoyer des hards, il est tout nu. Taché de me lenvoyer bien vite ».

Diverses personnes, outre les intéressées elles-mêmes, venaient d'un peu partout lui rappeler ses obligations paternelles. Le 20 janvier 1820, James Fraser, de Québec, lui écrivait de se rendre au plus tôt dans cette ville, étant donné « the situation of M.R. ». Un écho du séjour forcé de Moses à La Prairie se fait jour dans cette lettre d'une femme de cette paroisse, datée du 24 août 1823, et concernant Mary Jane G. Cette dernière est très malade, surtout depuis la mort de son enfant, et depuis son départ précipité, à lui, Moses. La correspondante le supplie de venir voir la jeune fille et de la secourir. Le 20 janvier 1820, William Mc-Tavish, de Trois-Rivières, reconnaît avoir reçu de Moses Hart 4 livres 10 chelins, « the allowance of Margaret Armstrong ». A la Cour du Banc du Roi, en janvier 1827, un nommé Baptiste Blondin déclare que Margaret Armstrong « garde son fils Orobio Elon bien malpropre, que Moses a donné plusieurs fois de l'argent et des marchandises, et qu'il a vu Margaret Armstrong jeter le défendeur (Moses Hart) à la porte; que ledit défendeur a fait des arrangements avec lui, Blondin, pour garder l'enfant chez lui en pension, mais que la demanderesse a refusé de le laisser partir ». Plus heureux en un sens que bien d'autres, Orobio Elon recevait de son père des attentions vraiment paternelles. En 1824, le 1er juillet, Moses lui faisait la donation suivante : « I do hereby give unto Elon Hart son of Margaret Armstrong, born at Plattsburg, on Lake Champlain, State of New York, my six lands in the Seignory of St. Aimé, concession of St. Edward and Parish of St. Aimé, and a land in my Seignory of St. Marguerite ».

Nous retrouvons Orobio Elon dans sa ville natale en 1838, où il poursuit ses études à la Plattsburg Academy, avec son frère de père, Aaron-Moses. Mais si Orobio est studieux et fait l'orgueil de son père, Aaron-Moses ressent davantage les effets de l'atavisme et se rend coupable de fredaines qui obligent son père à le mettre à la rude école du travail manuel. Ce qui lui vaut, le 27 octobre, de recevoir une lettre de lamentations et de repentir : « I take the liberty to inform you of my situation and hope you will admit what I say. I am at a loss to see myself under an impitiful man, that gives me no rest at night, nor satisfaction in day time. You must think that my sufferings are not without a parallel. I feel extraordinary surprise that you have bound me apprentice to a man to learn me how to make Oil . . . I declare that I committed a base action for a young man like me. God knows that

I am the innocent one. Although I was deceived and blinded by those infortunate . . . who tempted me to do wrong. I have one hope for this poor infortunate girl that God will bless, her and her child, for my part I am last to see no one take compassion over me, a poor senseless boy like I am . . . »<sup>8</sup>

\* \* \*

Revenons à la période de 1820, car si Moses éprouve peu de satisfaction avec quelques-uns de ses fils, il faut voir la façon dont il s'était occupé de leur éducation première. Ses enfants légitimes vivaient la plupart du temps avec leur mère. Mais il y avait les autres : Alexandre-Thomas, Henry, Ezekiel, et les deux filles issues de son alliance passée avec Margaret Burns : Sarah-Dorothea et Charlotte-Mathilda. Une ménagère, Esther Billet, s'occupait de la maison et servait de gouvernante. Mais il faut croire que tout n'allait pas pour le mieux dans cette petite tour de Babel familiale, surtout quand Moses était en voyage. Séjournant à Québec, il reçut le 19 avril 1820 une lettre d'Alexandre-Thomas qui lui donnait des nouvelles de la famille. Ce n'étaient que récits de chicanes entre les enfants, ou entre ceux-ci et la gouvernante, dont l'extrait suivant donne un vivant exemple : « Henry gave a slap to Ezekiel, and Esther gave him a kick and he called her Dam bitch . . . Esther heard as following one of them said she is a sheap, and the all said the same . . . »

Conscient de ses devoirs paternels, Moses écrivait parfois à ses fils et leur prodiguait des conseils pédagogiques. Le 12 octobre 1820, étant de nouveau à Québec, il écrivait à Areli-Blake : « When you set down to write, mind your pen, write neatly, good english and proper subject. Your writing is bad and stile still worst . . . You and Orobio are not to neglect every day to work your arms and do as much hard work as possible, to make you both robust and manly . . . »

Moses avait raison de prodiguer des conseils à ses fils, car les nouvelles qu'il recevait de leurs professeurs n'étaient pas très encourageantes. Les échecs scolaires se multipliaient. Moses avait envoyé un de ses fils étudier à Varennes, où Amury Girod, qui devait plus tard tristement s'illustrer lors des troubles de 1837, avait la réputation d'un pédagogue averti et consciencieux. Mais le maître d'école Amury Girod ne put dis-

---

<sup>8</sup>. Aaron-Moses Hart s'établit à Nicolet, comme marchand, et il mourut à cet endroit le 26 janvier 1893, à l'âge de 70 ans. (Registre de l'église anglicane de Louiseville). La cérémonie d'inhumation fut présidée par le pasteur F. G. Scott, de Drummondville.

cipliner le petit écolier trifluvien, et il s'en explique dans des lettres d'une politesse révérencieuse, et dans lesquelles il réclame sans cesse le paiement de la pension, des livres et de l'enseignement. Les lettres d'Amury Girod à Moses Hart s'étendent de 1832 à 1835.

D'autres lettres nous révèlent les noms de maîtres d'école de l'époque, à Montréal et à Trois-Rivières. Un nommé George Dame enseigne la danse et la peinture. Miss Ira Weldin enseigne la musique, et Charlotte Berczy, le dessin. A La Prairie, en 1821, il y avait un instituteur du nom de Thomas Smart. En 1828, à Montréal, deux enfants de Moses Hart reçoivent leur instruction de Jacques Vallerand, qui ne semble pas avoir eu plus de succès qu'Amury Girod.

Les institutions d'enseignement officielles ne sont pas plus favorisées. Le *Lower Canada College*, de Montréal, refuse de recevoir les fils de Moses après une première année que les étudiants n'ont pu terminer que grâce au prestige du nom Hart. Le Père Martin, préfet du collège Sainte-Marie, écrit à Moses à la fin de l'année scolaire : « Aussi est-ce notre pensée que votre fils ne doit pas revenir au collège. Nous avons quelques plaintes à faire sur sa conduite, et il ne semble pas avoir assez profité de ces avertissements ». Au sujet de Samuel Hart, l'abbé Théberge, supérieur du Collège Masson, de Terrebonne, écrit : « Depuis qu'il est au Collège, vous n'avez pas envoyé un sou, ni pour l'habiller, ni pour payer son lavage. Il souffre de tout; personne ne veut plus le laver . . . De grâce, envoyez un peu d'argent, du moins pour l'essentiel ! »

Aussi pittoresques et significatives sont les lettres que lui adressaient ses employés lorsqu'il était en voyage. Régulièrement, à la fin de chaque semaine, des missives portaient à son adresse, qui lui donnaient des nouvelles de la marche des affaires, et aussi des enfants. En novembre et décembre 1819 et janvier 1820, Moses est à Burlington. Un de ses commis, John Fraser, a charge de lui écrire, et comme certaines de ces lettres ont été conservées, nous n'avons qu'à puiser au hasard des feuilles. Lettre du 16 décembre : « The child is quatty better, indue Esther pays a good deal of attention to it. Orobio is not well; he is to attend malting and brewing when better, and is to go to a night school. Sales : 6th, 2/9; 7th, 23/8; 8th, off; 9th, 36/6; 10th, 7/2; 11th, 2/3; 12th, Sunday . . . » Lettre du 23 décembre : « Brewing has commenced with twenty five minots of Barley . . . The Brewer says the next which will take place to-day will be better; there is a deficiency in the dying kiln which is now removed. I purchased a beaver skin from an Indian ». Puis il donne comme ci-dessus le résultat détaillé des ventes de la semaine



précédente. Lettres du 30 décembre : « Since writing you the cash sales : 24<sup>th</sup>, 8/2; 25<sup>th</sup>, off; 26<sup>th</sup>, off; 27<sup>th</sup>, 8/10, and same day Jean Fortin paid in part a rent 47/5; 28<sup>th</sup>, 45/2 . . . Dr Maby prescribed medicine for little Ezekiel of which is he greatly better. Esther takes good care of the child. She has no shoes, her boots were burnt before you departed here. She wants a pair of boots, request me to write you for them ». Lettre du 6 janvier : vient d'abord le détail des ventes, puis : « The frost here has been very intense so much so that the ink freezes in my pen when writing. Little Ezekiel continues better. Alek and Orobio goes to Mr Barns school on Monday evening at 6 o'clock; terms, one dollar a month. Mr Barns has only one more in the evening, young Thomas Judah your nephew ». Et la série des lettres continue ainsi jusqu'en février, alors que Moses est rendu à Québec. Fraser écrit encore, et fait allusion lui aussi aux querelles enfantines, dont la lettre d'Alexandre-Thomas nous a déjà fourni un échantillon. Enfin, le 5 mars, le commis Fraser parle enfin de lui-même, et se plaint de n'avoir pas été payé depuis plusieurs semaines.

Aux lettres de John Fraser étaient jointes parfois quelques lignes de son unique fille légitime, Louisa-Howard, dont la vie a été si pénible qu'il convient d'en dire un mot. Très attachée à sa mère, comme il était naturel, Moses l'en sépare après leurs disputes conjugales de 1808, et l'envoie à Montréal où elle séjourne jusqu'à la séparation définitive de leurs parents en 1816. Au cours de cette période d'exil, elle adresse à son père des lettres navrantes. Elle se plaint de lui avoir écrit plusieurs fois et de n'avoir jamais reçu de réponse. Prenons sa lettre du 8 août 1814. Elle écrit à son père qu'elle a laissé « Miss Gambell's school » le 2 août. Elle aurait été très heureuse de se rendre à Trois-Rivières pour voir sa famille. Mais sa grand'mère « and every body » la persuade de n'y pas aller tant que les affaires de ses parents n'auront pas été réglées. Elle ajoute qu'elle serait beaucoup plus heureuse à Trois-Rivières, car elle pourrait voir sa pauvre maman, « in the situation she is . . . » En post scriptum, sa grand'mère, Dorothee Judah, ajoute quelques mots pour faire savoir à Moses qu'elle a dépensé neuf dollars pour acheter un peu de linge à Louisa.

En 1828, un amoureux se présente pour elle en la personne de Mathias Gomez, citoyen de New-York. Ce Gomez écrit à Moses une lettre polie et révérencieuse. Comme il n'a pas de réponse à sa lettre de novembre précédent (1827), il suppose qu'elle n'a pas atteint sa destination. C'est pourquoi il répétera ce qu'elle contenait. Il a connu

Louisa lors de la visite de cette dernière à New-York chez des parents, et il s'est attaché à elle. Il demande à Moses s'il aurait objection à ce qu'il l'épouse. Sa situation financière ne lui permet pas pour le moment de faire vivre une femme, mais avec un peu d'aide et une stricte économie, il arriverait dans ses affaires; « We would be enable to rank among the first in society, in birth and circonstances . . . » Nous ignorons la réponse de Moses, si toutefois il y en eut une, mais nous savons que Louisa n'épousa pas son prétendant. Un sort plus pénible lui était réservé. Le 5 mai 1836, une pétition est présentée au juge résident de la Cour du Banc du Roi, apparemment demandée par Louisa mais instruite par son père, et cette pétition déclarait que Louisa, atteinte de folie, « weekness of mind and imbecillity », incapable de gérer ses affaires, demande d'être mise en tutelle. Le 25 mai suivant, le commissaire J.-E. Dumoulin assermente Catherine Petit, épouse d'Elie Saint-Hilaire, qui déclare que « Louisa-Howard Hart, fille de Moses Hart, est une folle, qu'elle l'a vue ivre et qu'elle est incapable de conduire ses affaires ».

Louisa traîna sa vie misérable jusqu'à la fin de l'année 1856, alors qu'elle mourut et fut inhumée à Trois-Rivières par les soins de Mary McCarthy, avec qui Moses Hart avait vécu maritalement pendant plusieurs années, et qui avait hérité de la plupart de ses biens. Mary McCarthy était, semble-t-il, une femme charitable et pieuse, malgré ses égarements, et elle entoura de tendres soins les dernières années de celle qu'elle considéra toujours comme sa fille adoptive.

L'autre enfant légitime de Moses Hart, Areli-Blake, après une jeunesse passablement aventureuse, connut une vie plus calme. Nous avons déjà raconté<sup>9</sup> quelques incidents du voyage qu'il accomplit en Europe vers 1830, à la demande de son père, voyage qui le conduisit en Angleterre, en France ainsi qu'en Italie. A Florence, le 18 mai 1831, il contracta mariage, sous de fausses représentations, avec une jeune Italienne, apparemment de famille noble, et qu'il abandonna lâchement quelques mois plus tard. La jeune Florentine n'eut plus jamais de nouvelles de son volage époux, et le 18 mai 1838, le vicaire général de Florence, le chanoine Franceschi Tiacchini, écrivait à Mgr Signay, alors grand vicaire de Québec, la lettre suivante, qui nous apporte des détails inédits sur ce prétendu mariage :

« Un événement malheureux qui met dans la désolation une famille entière oblige mon ministère pastoral à tenter de le réparer. Pour cet

---

<sup>9</sup>. *Aaron Hart*, (Appendice), pp. 180-192.

effet, je suis obligé d'avoir recours à la coopération de votre charité que j'invoque humblement et de toutes mes forces.

« Rosaline, fille de feu Antoine Fiacchi, de cette ville de Florence, contracta, le 18 mai 1831, mariage avec Aurèle, fils de Henri Blackhart, qui se donna pour un gentilhomme catholique, né dans la ville de Trois-Rivières, district de Montréal, en Amérique, diocèse de Québec.

« Après avoir vécu quelque temps dans cette ville, il prétendit être rappelé par son père, et partit, laissant son épouse à Florence, et lui ayant promis un prompt retour. Pendant que l'infortunée attendait des nouvelles de son mari, elle reçut une lettre du père de celui-ci. Il se donnait le nom de Moïse Hart et non de Henri Blackhart, et invitait Rosaline F. à suivre son mari en Amérique, et de plus à laisser la croyance catholique et à se convertir au déisme que lui-même avait embrassé. Ce sont ses paroles.

« Surprise d'une nouvelle aussi étrange, et se croyant à peine à elle-même, elle eut recours à ce Gouvernement Impérial et Royal et (pomen-dolo a parto del caso a impegnatori) elle a pu découvrir qu'Aurella Blackhart portait ce nom pendant qu'il demeura en Toscane, qu'il était à présent connu comme Ara Hart, que son père s'appelait Moïse et non Harri, qu'il avait toujours été juif de nation et de religion, et qu'à présent il se trouvait avoir embrassé le déisme.

« Ces renseignements, bien qu'authentiques, n'ont cependant pas été jugés suffisants pour détruire un mariage contracté et faire prononcer la nullité requise, c'est pourquoi je me trouve dans la nécessité d'avoir recours à votre très grande charité, afin que vous daigniez me donner des renseignements officiels et nécessaires, savoir : un document qui prouve qu'Aurèle Blackhart connu là-bas sous le nom d'Ara Hart est celui-là même qui a contracté mariage avec Rosalinda Fiacchi, qu'il a toujours été juif de nation et de religion, et qu'à présent il est déiste. Enfin, on demande, si cela est possible, une déclaration de lui-même par laquelle il avouerait avoir trompé cette jeune fille et avoir abusé de sa crédulité, et cela, suivant que votre sagesse le suggérera . . . »<sup>10</sup>

Par l'intermédiaire du banquier Ferrizi, de Florence, Moses Hart avait déjà offert cent dollars pour obtenir le divorce de son fils d'avec Rosaline. Mais on n'achète pas ainsi l'honneur d'une Florentine. Finalement, en guise de sympathie, Moses écrivit à la jeune fille : « I feel

<sup>10</sup>. Le texte de cette lettre est donné en traduction. L'original en italien est conservé aux archives du Séminaire de Trois-Rivières. Il ne fait pas partie du fonds Hart, mais de la correspondance des évêques.

for your misfortune. I was once influent, but am now melancholy and miserable. I have met lately with such severe losses that I am nearly reduced to ruin. Please let me know how much you will take for all your claims under your marriage contract. I have ill-treated you myself and my poor son ».

\* \* \*

En affaires, — car il ne faut pas oublier qu'il fut surtout un homme d'affaires, — Moses Hart ne semble pas avoir fait preuve de plus de moralité et de dignité. En toutes circonstances, il se montre avare, mesquin, égoïste. Dès la mort de son père, il se met en froid avec sa mère et ses frères au sujet de la succession familiale. Le 8 janvier 1800, il fait parvenir à sa mère un détail de compte de 2,169 livres, pour marchandises, « lesquelles, dit-il, elle s'est appropriée à son propre compte sans en avoir le droit : « which she appropriated to her own use altho not entitled to the same ». En 1801, il réclame de la succession la somme de 1,020 livres, dont 500 livres « pour s'être marié au goût de son père ».

Le 8 mars 1802, l'avocat Berthelot, de Trois-Rivières, écrit à Moses : « J'ai l'honneur de vous prévenir que Madame votre mère m'a chargé de vous poursuivre pour l'exécution de l'accord qu'elle a fait le 14 janvier 1801 avec ses enfants, afin que vous portiez votre part de 1,500 livres à l'endroit qu'elle vous indiquera . . . » Le même jour, Moses écrit à sa mère pour l'avertir qu'il fera étudier à nouveau le testament de son père, et que les procédures légales qu'elle a entamées pourraient bien ne pas tourner à son avantage : « Your suit is not so certain as you imagine ». Ce à quoi Madame Hart répond : « Moses, I have no ill will to any part of our family. The suit now pending between us prevents my going to your house. Mr. Berthelot is my lawyer. You can go there, take up the writ, pay the expenses, the years interests due, sign a mortgage to pay me the interests yearly. I will then go to your house ».

La même hostilité règne dans ses relations d'affaires avec ses frères; et il semble, d'après le sens de certaines lettres, que tout en ayant des intérêts communs dans leurs différents commerces, ils évitaient de se rencontrer. Tout comme des fillettes de pensionnat que sépare une mésentente passagère, ils s'écrivent l'un à l'autre des lettres, exposant de cette façon leurs griefs réciproques sans avoir à s'affronter, ce qui ne manque pas d'un certain ridicule. Benjamin s'exprime ainsi dans une lettre adressée à Moses, en 1801 : « Benjamin Hart will be happy to be informed

by Mr. Moses Hart on what authority he charges him with £. 39.7.4 and £. 4.10.2, in the estate account . . . Benjamin Hart is always ready to meet Moses Hart to settle the same in a kindly manner, but if not so settled, must and shall be settled by the Court, when Mr. Moses Hart will be heard on facts and articles to his accounts . . . » Autre lettre de Benjamin à Moses, le 12 juillet 1802 : « Since my return from the Country, I have not been able to see the state of the Brew House Books and Accounts . . . »<sup>11</sup>

On pourrait croire qu'il s'agit là de folies de jeunesse. Hélas ! ces rancunes et ces égarements durèrent toujours. Le 22 mai 1845, — ils avaient tous, et de beaucoup, dépassé la soixantaine, — Benjamin, établi à Montréal et depuis longtemps nanti d'une solide fortune, écrit à Moses pour lui demander d'éclaircir certains détails de compte demeurés obscurs, et lui demande de fournir des justificatifs de paiement. Cette lettre, comme toutes les autres, commence invariablement par cette apostrophe singulièrement sèche et qui n'a rien de fraternel : « Monsieur ». Et Moses répond ainsi le 22 septembre à la lettre du 22 août : « Sir, j'ai reçu la vôtre du 22 août, à laquelle j'ai cru bon de ne pas répondre plus tôt, parce que vous aviez apparemment oublié de payer les frais d'envoi, ce que j'ai dû faire à votre place ».

\* \* \*

Les curieux d'histoire se sont parfois demandés comment il se fait que de la fortune péniblement amassée par Aaron Hart, il ne soit resté rien de stable, sauf des successions problématiques de seigneuries et de terres nombreuses.

Ils ont ici une partie de la réponse. La mésentente continue entre les quatre fils, — mésentente à laquelle Moses, par ses excentricités, a plus que tout autre contribué, — est certainement une des raisons principales de la faillite relative de cette dynastie qu'Aaron Hart avait rêvé d'établir, et à la solidité de laquelle il avait consacré les dernières années de sa vie.

Ce qui nous frappe particulièrement en étudiant la vie de Moses Hart, dont nous n'avons pu, dans ce bref article, que donner un bien pâle aperçu, c'est l'absence absolue de principes. Et au cours des dernières

---

<sup>11</sup>. Dans un testament de Benjamin Hart, le 22 janvier 1810 (Greffes Doucet, déposé à Montréal), ce dernier, après « avoir recommandé son âme au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob », avantage sa femme, sa mère, ses soeurs, son frère Ezekiel et nomme son autre frère Alexandre son exécuteur testamentaire. Il n'est nullement question de Moses.

années de sa vie, il ne racheta en rien les égarements de sa jeunesse et de son âge mûr. Au contraire, il semble s'être surtout employé à les justifier.

Il dépassait soixante-quinze ans lorsqu'il dicta à l'un de ses enfants naturels une cynique pétition dans laquelle il déclarait qu'il avait deux enfants légitimes qui tous deux étaient déments, et qu'il avait huit enfants illégitimes, dont il était fier. Deux ans plus tard, en 1847, il dicta ses dernières volontés, et c'est encore à ses enfants illégitimes qu'il laissait le plus clair de ses biens. A Aaron-Moses Hart, il légua un terrain avec maison à trois étages en brique, sur la rue du Platon, à Trois-Rivières. A Alexandre-Thomas, il donnait la seigneurie de Courval. A Sarah-Dorothée et Charlotte, il accordait la jouissance du fief Godefroy. A Samuel-Judah et Reuben-Moses, la seigneurie de Gaspé<sup>12</sup> et celle de Bélair. On se souvient qu'il avait déjà avantagé le fils de Margaret Armstrong, en lui cédant la seigneurie de Saint-Aimé.

Nous pourrions suivre à travers les ans la destinée de tous ces enfants. Mais cela nous mènerait trop loin. Disons seulement que les deux jeunes filles Sarah-Dorothée et Charlotte-Mathilda reçurent une éducation fort soignée chez les Ursulines de Trois-Rivières. Il est vrai que l'économiste de la Communauté, Soeur Saint-François-Xavier, devait harceler Moses Hart de ses demandes pour qu'il acquitte la pension de ses filles. Il existe plusieurs petits billets ainsi conçus : « Respectable monsieur Hart, Je vous prie d'avoir la bonté de me payer ces trois mois échus. Je me trouve vraiment dans le besoin, et je vous serais très reconnaissante, si vous pouviez m'obliger ». (Signé), Sr St-François-Xavier, dépositaire.

Ce qui n'empêche pas les deux jeunes filles de faire de brillantes études et de trouver d'excellents maris dans la meilleure bourgeoisie canadienne-française.

Dans la distribution de ses biens, Moses Hart semble avoir oublié le petit Abraham, le fils de celle qui lui envoyait un jour une lettre désespérée pour obtenir des hardes, du sucre et de la fleur de soufre. Nous ignorerions tout de cet infortuné petit Abraham, s'il ne nous était tombé sous la main un faire-part mortuaire, de dimensions imposantes, comme il était de mode autrefois, et qui nous apprend qu'Abraham avait épousé bourgeoisement une Canadienne française d'Yamachiche, et encore de la

<sup>12</sup>. Il s'agit ici de la petite seigneurie de Gaspé, près de Québec. Le 26 sept. 1829, le notaire P. Bigué, écrivait à Moses Hart : « Servi par la *Gazette* de Neilson du 21 sept. courant, que vous avez acquis la Seigneurie nommée Gaspé, que je suppose être derrière la Seigneurie de Lauzon ou de St-Antoine, comme je suis votre agent pour la petite Seigneurie des Ecureuils, je m'offre pour gérer celle dont il est question... »

meilleure lignée : Arline-Marguerite-Virginie Richer-Lafèche. Abraham Hart passa sa vie à Yamachiche, comme marchand. Parmi les exhortations, au dos de la carte bordée de noir, détachons celle-ci : « Nous l'avons aimé pendant sa vie, ne l'oublions pas après sa mort ».

Personne, apparemment, n'a songé à une pensée de ce genre, lorsque Moses Hart quitta cette terre, le 15 octobre 1852, âgé de près de quatre-vingts ans. Le 20 décembre suivant, le trésorier de la synagogue portugaise de Montréal, William Benjamin, envoyait à Mary McCarthy, la compagne de Moses Hart au cours du dernier quart de siècle, le compte des funérailles de ce dernier. Il profitait de l'occasion pour suggérer de payer un « escoba » pour le repos de l'âme du défunt, qui semblait déjà bien oublié.

Sa mort d'ailleurs avait passé presque inaperçue. La plupart de ceux qui avaient été les témoins et les victimes de sa vie mouvementée avaient disparu. Il ne restait autour de son nom qu'une légende, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, car Moses Hart est encore un sujet de curiosité et d'intérêt.

A handwritten signature in black ink, reading "Raymond Douville". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends across the width of the text.